



## FONCTIONS SUPPORT

### Informatique

# Directeur/trice SI

Le/la directeur/trice des SI (systèmes d'information) a pour mission de définir et mettre en œuvre la politique informatique en accord avec la stratégie générale de l'entreprise et ses objectifs de performance. Il/elle doit garantir la continuité du service informatique fourni aux utilisateurs/trices et anticiper les changements techniques et leurs impacts métiers sur le système d'information. Il/elle doit également définir les politiques de sécurité informatique et de protection des données.

## ACTIVITÉS

### Élaboration de la stratégie et de la politique informatique

- Définition avec la direction générale et les membres du comité de direction des orientations stratégiques en matière d'informatique et de télécommunications
- Définition de la politique en matière de sécurité informatique : identification avec la direction générale des informations sensibles et des risques, proposition des mesures à prendre
- Recueil et étude des besoins exprimés par les directions métiers de l'entreprise
- Évaluation et préconisation des investissements informatiques correspondant aux besoins métiers exprimés, en tenant compte de leur efficacité et de la maîtrise des risques
- Veille technologique et juridique sur les évolutions du secteur de l'entreprise en matière de systèmes d'information
- Anticipation des changements et orientation des choix de la direction générale en matière de technologies de l'information (schéma directeur informatique)
- Conception d'une organisation optimale des flux d'information de l'entreprise
- Définition de l'adéquation entre les besoins des clients, la stratégie de l'entreprise et les outils informatiques

### Mise en œuvre de la politique informatique et de la gouvernance du SI

- Garantie de la continuité du service informatique et télécoms fourni aux utilisateurs/trices
- Conduite du plan d'évolution des systèmes d'information dans l'entreprise dans le cadre des budgets acceptés et conformément aux changements technologiques décidés par la direction générale
- Garantie de la cohésion entre les systèmes d'information
- Garantie de la liaison entre la DSI et les autres départements de l'entreprise
- Supervision de la conception et de la mise en œuvre du système d'information et de son maintien en conditions opérationnelles
- Supervision de la rédaction des cahiers des charges conformes aux besoins et aux choix de l'entreprise
- Animation des projets informatiques par des réunions de pilotage et de validation, en lien avec les chef(fe)s de projets et les directions métiers de l'entreprise

### Définition et suivi des budgets de la DSI

- Évaluation, suivi et ajustement des budgets de son département en fonction des technologies souhaitées et des solutions possibles (internes ou externes)
- Maîtrise des budgets relatifs aux modifications du système d'information



### Profil de recrutement :

Une expérience de cinq à dix ans en tant que responsable de service ou d'une direction informatique (informatique, télécoms ou métier) dans une ESN (SSII) ou dans une entreprise utilisatrice est nécessaire.



### Formations

#### Parcours recommandés :

- Formation de niveau Bac +5 : master en informatique
- École d'ingénieurs (informatique, télécoms, généraliste)
- Éventuellement diplôme d'école de commerce complété par un master en gestion des systèmes d'information

Pour aller plus loin : <http://www.imfis.fr/>

### ←|→ Passerelles métier :

- Directeur/trice général(e) adjoint(e) en charge de l'informatique, la logistique et l'organisation

Pour aller plus loin :

<http://www.macarrieredanslapharma.org/>



### Autres appellations :

- Directeur/trice de l'organisation et des systèmes d'information (DOSI)
- Directeur/trice informatique et télécommunications
- Chief information officer (CIO)
- Business information officer



# Directeur/trice SI



## Définition de la politique d'externalisation

- Élaboration de la politique d'externalisation informatique de l'entreprise
- Analyse des offres de sous-traitance (prestations, budget, moyens humains, clauses particulières, contrats...)
- Suivi des relations avec les prestataires
- Contrôle de l'efficacité des réalisations et des prestations des sous-traitants tout au long de la relation contractuelle

## Organisation et management de la DSI

- Supervision et coordination du travail de l'ensemble des départements du service informatique et animation des équipes internes et externes
- Organisation de la direction informatique de façon optimale : création de différents niveaux de management, coordination des fonctions études et des fonctions support/exploitation ...
- Ajustement des équipes informatiques en menant les opérations de formation et de recrutement adaptées (salarié(e)s et prestataires)
- Évaluation des performances individuelles et collectives des équipes informatiques

## Pilotage de l'organisation

- Préconisation de nouveaux usages à même d'apporter un avantage concurrentiel aux métiers dans la relation client ou la gestion de la chaîne logistique
- Communication auprès de la direction générale et des utilisateurs/trices sur les changements technologiques apportés aux SI métiers
- Intégration des normes juridiques et écologiques dans la gestion des projets informatiques
- Évaluation du retour sur investissement des projets menés et reporting à la direction générale

## COMPÉTENCES CLÉS

### ←|→ Transverses

- Innover et anticiper pour mettre en œuvre des solutions innovantes, en fonction de la stratégie de l'entreprise
- Être organisé(e) et autonome : la fonction de dirigeant(e) peut parfois s'accompagner d'une certaine solitude. Dans ce contexte, il est important que le/la DSI soit autonome et puisse avancer avec sérénité
- Être adaptable car le/la DSI doit garder à l'esprit que le secteur informatique évolue toujours et qu'une veille technologique est primordiale pour maintenir le SI en état de fonctionnement et l'optimiser
- Posséder des qualités relationnelles et avoir le sens de l'écoute dans ses rapports fonctionnels et hiérarchiques
- Négocier avec les collaborateurs/trices internes (définir les objectifs, participer au processus de recrutement) et les prestataires (obtenir le produit ou le service offrant le meilleur rapport qualité/prix pour l'entreprise)
- Savoir rédiger pour la formalisation de clauses contractuelles et la présentation à la direction générale des évolutions nécessaires
- Faire preuve de pédagogie car le/la DSI doit expliquer certaines de ses décisions et démontrer leur bien-fondé devant des non-initiés (DG, DAF...); il/elle doit, au préalable expliciter les évolutions et les progrès attendus
- Le poste de DSI nécessite une implication très importante dans son travail car l'activité de management est chronophage et le/la titulaire doit se réserver des moments de réflexion pour adapter la politique informatique aux besoins des utilisateurs/trices



### Métier

- Connaître les systèmes d'information et de leurs évolutions
- Connaître les applications et les technologies utilisées dans l'entreprise, les principaux langages informatiques et systèmes d'exploitation
- Maîtriser les normes de sécurité et l'actualité des risques mondiaux en matière de sécurité
- Avoir une bonne connaissance du marché de la sous-traitance : éditeurs, SSII, cabinets de conseil... et gestion de la relation avec la sous-traitance
- Connaître parfaitement les métiers et l'organisation de l'entreprise, les besoins de toutes les autres directions
- Avoir une bonne connaissance de l'écosystème de l'entreprise en particulier de l'environnement pharmaceutique
- Avoir des bases en finance et en contrôle de gestion, pour piloter la gestion du budget informatique et favoriser le dialogue avec la direction financière
- Maîtriser les méthodologies de gestion multi projets
- Maîtriser l'anglais technique

La place du / de la directeur/trice SI s'est renforcée au sein de l'entreprise ces dernières années. Agissant en proximité avec l'équipe dirigeante, il/elle est impliqué(e) dans la conduite et l'accompagnement des changements liés à la transformation digitale. Son rôle passe ainsi d'une dimension technologique et informatique à une dimension transversale, en relai opérationnel de la stratégie et des évolutions de l'organisation et des activités de l'entreprise.

Plus qu'un service technique à la disposition des métiers, le département DSI est un acteur métier à part entière, dont les initiatives contribuent efficacement et visiblement à la création de valeur des entreprises. A ce titre, il s'agit moins pour le/la DSI de manager les systèmes d'information que de « gouverner » les processus métiers de l'entreprise et la relation avec les parties prenantes (officines, patients...), et de gagner en expertise sur la conduite de projets transverses. Ce rôle de pilotage se retranscrit également dans les choix en matière d'internalisation / externalisation et dans les modalités de pilotage des prestataires, s'agissant des activités IT sous-traitées.

Le métier de DSI est naturellement affecté par les évolutions technologiques récentes, qui ont tendance à complexifier les systèmes d'information et leur gestion. La technologie mobile ou le cloud computing par exemple, apportent de nouvelles problématiques à intégrer à la politique informatique : sécurisation des informations, sécurité web, normes juridiques en vigueur au plan national mais aussi international, normes écologiques...Il/elle agit et pèse de plus en plus en tant que business partner auprès des directions opérationnelles pour intégrer la transformation numérique, ce qui suppose pour le secteur des industries de santé une bonne connaissance et compréhension des enjeux métiers, et le développement d'une double compétence informatique et médicale / scientifique.

Par ailleurs, l'arrivée sur le marché du travail d'une génération « digital native » révolutionne le poste de travail et modifie considérablement la nature des services que le/la DSI apporte aux utilisateurs/trices : il est nécessaire de tenir compte des différences de compétences et de maturité numérique en fonction des générations et/ou des métiers. Le/la DSI doit être réactif/ive et répondre à des demandes en perpétuelle évolution avec la multiplication de projets courts avec des retours sur investissement plus rapides.